Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260708-098DME-DE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Convocation : 30/06/2026

Secrétaire : Yvane POCHON

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MERCREDI 8 JUILLET 2026

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban, s'est réuni le huit juillet deux mille vingt-six à vingt heures, en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de M. Patrick HERVIOU, Président.

Membres en exercice : 41 **Présents : 32** **Votants** : 32 Contres : Abstentions :	**Présent :** **BLERUAIS** : LECHEVESTRIER Daniel / **BOISGERVILLY** : RABORY Sophie, DAVENEL Olivier / **GAEL** : LEVREL Denis, NOGUES Christelle / **IRODOUER** : LE BOUQUIN Mickael/ **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : HERVIOU Patrick, BOUILLET Isabelle / **LANDUJAN** : HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa / **LE CROUAIS** : / **MEDREAC** : GAUTIER Magali/ **MONTAUBAN DE BRETAGNE** : QUINTIN Jenny, PALARIC Vincent, PINON Audrey, LE SOMMER Thierry, RENVAZE Pascal, LEMAIRE Vanessa / **MUEL** : CHENAIS Patrick / **QUEDILLAC** : CRESPEL Vincent / **ST MALON SUR MEL** : GUÉRIN Michel / **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne / **ST MEEN LE GRAND** : VILLAUME Claude , VILLER Laura, VITRE Didier, GAREL Laurence, GLOTIN Michel, LE PAPE Marie-Hélène / **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LETARD Véronique / **ST PERN** : FRÉNOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe / **ST UNIAC** : LESNÉ Hervé
Excusés / Absents : **09**	**Excusés :** BERTHELOT Morgan, CHICOINE Daniel, MORICE Anne-Marie, PIEDERRIERE Olivier, GENET Béatrice, BIZETTE Fabrice, MÉAL Lydie **Absents :** DAVID Lilian, ROUYER Gael
Pouvoirs : **05**	**Pouvoirs :** BERTHELOT Morgan à LE BOUQUIN Mickael, CHICOINE Daniel à BOHANNE Jean-François, MORICE Anne-Marie à CHENAIS Patrick, PIEDERRIERE Olivier à GAUTIER Magali, GENET Béatrice à QUINTIN Jenny

Délibération n° : 2026-098-MaL
Thème : Finances
Titre : Décision modificative n°1/2026 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE)
Rapporteur : Vanessa SAUDRAIS

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Madame la Vice-Présidente aux ressources et moyens informe les membres qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires rendus nécessaires par l'évolution des recettes (ventes de terrains sur ZAE Ville Mouart et ZAE Brohinière Ouest, annulation vente de terrain sur ZAE Boisgervilly) et des besoins budgétaires (achat d'un terrain sur ZAE Haute Bretagne) en prenant une décision budgétaire modificative n°1/2026 sur le budget annexe « ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES » qui est la suivante :

DECISION MODIFICATIVE N°1/2026

SECTION FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé Article	€	Chapitre	Article	Libellé Article	€
011	6015	Terrains à aménager	398 295,00	70	7015	Ventes de terrains aménagés	138 832,00
	605	Achats de matériel, équipements et travaux	7 230,00	Total 70 Produits des services, du domaine et ventes divers			138 832,00
Total 011 Charges à caractère général			405 525,00	75	7573621	Subv.Fonct. BA/régies sans ps.morale	- 100 180,47
65	65822	Reversement excédent budgets annexes	15 217,11	Total 75 Autres produits de gestion courante			- 100 180,47
Total 65 Autres charges de gestion courante			15 217,11				
042	71355	Variations des stocks de terrains aménagés	- 56 112,53	042	71355	Variations des stocks de terrains aménagés	325 978,05
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			- 56 112,53	Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			325 978,05
TOTAL			364 629,58	TOTAL			364 629,58

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260708-098DME-DE

SECTION INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Article	Libellé Article	€	Chapitre	Article	Libellé Article	€
16	168751	GFP de rattachement	- 11 696,91	16	168751	GFP de rattachement	370 393,67
Total 16 emprunts et dettes assimilées			- 11 696,91	Total 16 emprunts et dettes assimilées			370 393,67
040	3555	Terrains aménagés	325 978,05	040	3555	Terrains aménagés	- 56 112,53
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			325 978,05	Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections			- 56 112,53
TOTAL			314 281,14	TOTAL			314 281,14

Vu le vote des budgets primitifs 2026 au conseil communautaire du 17 décembre 2025,
Vu le vote des budgets supplémentaires 2026 au conseil communautaire du 10 mars 2026 qui, en raison du contexte politique électoral, a intégré principalement les résultats et les restes à réaliser.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
• APPROUVE la décision modificative exposée ci-dessus ;
• AUTORISE le Président, ou en cas d'empêchement l'un de ses vice-présidents délégués, à signer les pièces afférentes à cette décision.

Secrétaire de séance,
Yvane POCHON

Président,
Patrick HERVIOU

Signé par : Patrick HERVIOU
Date : 09/07/2026
Qualité : Par le président